

Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer à l'Instruction pour l'exécution des tirs avec armes d'Infanterie et le lancement des grenades

Type de contenu : Texte

Titre(s): Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer à l'Instruction pour l'exécution des tirs avec armes d'Infanterie et le lancement des grenades : Approuvé le 4 Mars 1965 sous le n° 3224/DTAI/EG : (TTA 207) : Modificatif n° 1 approuvé le 16 Juin 1967 sous le n° 9474/ DTAI/EG

Adresse bibliographique : [S. l.] : [S. n.] [1967]

Description matérielle : 21 cm

Sujet(s): TTA 207

Tir, Instruction, Mesures de sécurité

Sécurité, Tir, Instruction